



Compte rendu du conseil de quartier le 18 novembre 2021

Ordre du jour

- Le référendum kremlinois annuel
- Les projets d'aménagement et d'embellissement : 4 place Jean Jaurès, îlot Rossel, le projet de couverture du périphérique
- Le bureau de quartier
- Les événements à venir

Jean-Philippe Edet, chargé de l'animation du quartier, a ouvert le conseil de quartier en remerciant les personnes de leur présence et présentant les autres élus de la municipalité. Il a ensuite laissé la parole aux 4 membres du bureau du quartier pour se présenter et indiquer leurs pistes de travail et de réflexion, ces derniers ayant souhaité pouvoir ouvrir la séance plutôt que d'intervenir plus tard.

Le bureau de quartier

Lors du précédent conseil de quartier, 4 habitants ont été élus membres du bureau :

- Léo Muscio
- Vincent Rudent
- Gilles Tcherniak
- Jérôme Vigogne

Le courriel actuel pour s'adresser à eux est kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr en indiquant si possible dans l'objet CQ-MF pour que le courrier leur soit transmis au plus vite.

Le bureau de quartier s'est fixé comme objectif d'identifier et travailler sur les axes majeurs pour l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier. Il a choisi de donner une priorité aux thèmes suivants : propreté, sécurité et mobilités.

Pour cela, le bureau du quartier a décidé de convier tous les habitants du quartier à un **premier atelier participatif le lundi 13 décembre à 19h30 à l'espace André Maigné**. L'ordre du jour est le suivant :

- Exposition des axes de travaux majeurs identifiés
- Identification d'autres axes majeurs proposés par les habitants présents
- Définition de la liste des engagements à faire approuver par la municipalité en liaison avec les objectifs majeurs identifiés.

Le bureau de quartier a annoncé avoir obtenu la possibilité de participer le samedi 20 novembre 2021 à une rencontre avec le comité éthique et le commissaire de la Police nationale, le responsable de la police municipale de proximité et le responsable du service prévention/médiation. Cela leur permettra de mieux comprendre comment est organisé le travail dans ce domaine avant de faire des éventuelles propositions par la suite. En janvier 2022, une rencontre sera programmée sur la thématique de la propreté et en février 2022 sur les mobilités.

Un participant a demandé si ce fonctionnement avait été défini par le bureau du quartier ou par la Mairie. Le bureau a répondu que c'était eux qui avaient choisi cette organisation et de travailler sur ces thématiques dans un premier temps.





Une autre personne a demandé si tous les sujets pouvaient être abordés. Le bureau a indiqué qu'il était nécessaire que le sujet relève de l'intérêt général du quartier.

Un habitant est intervenu pour expliquer qu'il aurait trouvé préférable que l'introduction et la présentation soit faite par le bureau et non pas par un élu de la municipalité. Le bureau a mentionné les discussions en cours à ce sujet avec Monsieur Edet pour cette présentation. Monsieur Edet a ajouté qu'il y aurait bien une séparation entre les sujets présentés par le bureau du quartier et d'autres informations apportées et donc présentées par la municipalité.

Un autre participant a regretté ne pas avoir reçu d'accusé réception ni de réponse à un courriel envoyé sur l'adresse votremaire@ville-kremlin-bicetre.fr. A propos de la communication, pour le moment, les habitants sont invités à écrire sur l'adresse kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr mais il est possible que par la suite une adresse soit créée et gérée directement par le bureau du quartier.

Une personne a demandé si les comptes rendus étaient consultables. Monsieur le Maire lui a répondu qu'ils étaient en ligne sur le site de la Ville dans la rubrique des conseils de quartiers. De plus, ils sont envoyés aux participants qui ont laissé leurs coordonnées.

Les projets d'aménagement et d'embellissement

1) Aménagement du 4, place Jean Jaurès

Monsieur le Maire a introduit cette présentation indiquant que 3 candidats avaient répondu à l'appel d'offre et que le choix de la commission s'était porté sur le projet présenté par Nexity. L'objectif est de répondre au déficit d'activité économique à cet endroit et de proposer 40% de logements sociaux avec accessop, sociale à la propriété. Un autre aspect important était la qualité urbaine et environnementale du projet. Le diaporama ci-joint a été présenté par Nexity et l'architecte du projet.

Un habitant a demandé si une étude de marché avait été réalisée pour s'assurer qu'une brasserie serait rentable à cet endroit. Nexity a répondu que c'était le cas et qu'elle avait été accompagnée par un preneur de mur qui s'est montré intéressé après son étude de marché.

Un participant a souhaité savoir ce qui était prévu dans la répartition de la mixité dans les futurs logements. Nexity a expliqué qu'une seule entrée commune était prévue mais le choix n'était pas effectué quant à l'attribution des logements.

Une personne a posé la question des tarifs de ces logements prévus. Le tarif sera d'environ 7 000 euros au mètre carré et autour de 4 200 euros/4 500 euros pour les logements en accession sociale à la propriété.





Un autre participant a voulu des précisions sur ce qui était entendu par bâtiment en pierres. L'architecte du projet a précisé qu'il s'agissait d'une construction traditionnelle mais avec un parement de pierres pour que cela s'insère au mieux avec les bâtiments autour.

Un habitant a interpellé Nexity afin de savoir si le volet carbone avait été pris en compte. Nexity a expliqué que le projet était dans la catégorie EC1, ce qui signifie que c'est bien le cas.

Une personne a demandé si la voie serait piétonne autour de la Mairie. Monsieur le Maire a mentionné le fait qu'une réflexion sur les espaces publics et la voirie serait menée avec les habitants à ce sujet.

Un habitant a exprimé sa crainte d'éventuelles nuisances sonores à prévoir avec l'implantation de la brasserie. Monsieur le Maire a précisé que cet élément était pris en compte dans le projet. Il a ajouté en réponse à une autre question sur la raison d'une brasserie, qu'il s'agissait d'une volonté de bénéficier sur la ville d'une brasserie de qualité supplémentaire.

Un participant a demandé si des modifications étaient prévues dans l'impasse Courteix. Nexity a répondu qu'aucun changement n'était envisagé à cet endroit.

Quelqu'un a souhaité savoir si le permis de construire était consultable. Ce n'est pas encore le cas car celui-ci n'est pas déposé et quand il le sera, le permis sera consultable.

Pour conclure, toutes les personnes intéressées par le projet sont invitées à écrire sur le contact suivant : jeanjaures-kremlinbicetre@nexity.fr

2) L'avenir du quartier Rossel-Leclerc

Monsieur le Maire a détaillé les éléments indiqués sur le diaporama joint en expliquant le périmètre concerné, la prise en compte des enjeux urbains et les pistes de réflexion actuelles.

3) Le projet de couverture du périphérique

Monsieur le Maire a ensuite présenté le projet de couverture du périphérique, une sorte de coulée verte au-dessus du périphérique entre le belvédère de la vallée de la Bièvre et le belvédère de la vallée de la Seine comme cela est illustré dans les plans du diaporama joint.

Ce projet est soutenu par les villes de Gentilly et d'Ivry-sur-Seine et par Grand-Orly-Seine-Bièvre. Le projet a été présenté au conseil départemental du Val de Marne et au conseil régional d'Île-de-France. Il faut aller chercher des financements pour permettre sa réalisation donc cela peut prendre du temps.

Un participant a demandé quel était le financement de ce projet. Monsieur le Maire a mentionné les différentes collectivités concernées qui seront sollicitées : la Ville du Kremlin-Bicêtre, la Ville de Paris, l'Etat, le conseil régional d'Île-de-France et la Métropole du Grand Paris.

Un habitant s'est interrogé sur les suites données au projet de passerelle vers le parc Kellermann. Monsieur le Maire a indiqué qu'il n'y avait pas de financement pour ce projet mais qu'elle était incluse dans ce nouveau projet plus ample et ambitieux.





Le référendum kremlinois annuel

Madame Bocabeille a présenté le dispositif du référendum annuel qui consiste en la possibilité de soumettre au vote des électeurs l'adoption d'un projet par les citoyens à la place du Conseil municipal. Seules les personnes inscrites sur la liste électorale auront l'autorisation de voter. Il n'a pas été possible d'élargir le corps électoral sinon le référendum n'aurait pas été validé et ce serait devenu une votation.

Cette année, la question posée est la suivante : Approuvez-vous l'organisation du nouveau marché forain avenue Eugène-Thomas les mardis, jeudis et dimanches matins ?

La campagne référendaire était programmée du 15 au 26 novembre et le vote le dimanche 28 novembre 2021. Et pour précision, si le taux de participation est inférieur à 50%, c'est le conseil municipal qui délibère. La municipalité a néanmoins fait le choix de suivre le résultat dans tous les cas.

Un participant a souligné que le changement de régisseur du marché n'était pas indiqué. Madame Bocabeille a expliqué qu'il s'agissait d'une autre question et que la municipalité s'était engagée lors de la campagne électorale pour que le marché soit géré en régie par la suite à la fin du contrat actuel qui prend effet au 1^{er} mars 2022.

Un habitant a souhaité savoir si dans le cas où le marché retournerait avenue Eugène Thomas, des travaux sur les trottoirs étaient prévus. Monsieur Chiakh, élu chargé de la voirie, du stationnement, de l'assainissement, de la propreté, des parcs et jardins, a indiqué que la voirie était ancienne à cet endroit, ce qui posait effectivement problème. Des travaux provisoires ont d'ailleurs été effectués aux pieds des arbres avec de la résine pour boucher les trous présents en attendant des travaux de plus grande ampleur. Monsieur le Maire a ajouté que la Ville voulait privilégier les circulations douces et améliorer le trottoir pour tous les piétons.

Une autre personne s'est demandée ce qui se passerait en cas de réponse négative au référendum. Monsieur le Maire a répondu que dans ce cas, le conseil municipal retravaillerait le projet.

Deux dernières questions ont été posées au sujet de la Galerie Grand Sud et l'ancien hôtel désormais muré. Madame Bocabeille et Monsieur le Maire ont rappelé avoir soutenu le projet de marché coopératif pour remplacer l'ancien Franprix mais que le propriétaire semblait préférer un autre projet. Et pour l'ancien hôtel, la ville a engagé une procédure d'expropriation après avoir obtenu l'évacuation des lieux.

Les événements à venir

Le calendrier de novembre à janvier, détaillé dans le diaporama joint, a été présenté.

Le bureau du quartier, Monsieur le Maire et Monsieur Edet ont levé la séance en remerciant tous les participants pour leur présence et leur participation et en donnant rendez-vous au 13 décembre à 19h30.

